

Quelques aspects syntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire

Alain Laurent Abia ABOA

Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan

aboaalainlaurent@yahoo.fr

Résumé

Cet article présente une réflexion sur certaines particularités syntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire. Dans ce pays, en effet, le français écrit présente certaines variations syntaxiques qui l'éloignent progressivement du français central. La restructuration du système de détermination nominale, le changement de la valence verbale et l'usage de certaines modalités sont des aspects qui rendent compte du phénomène d'appropriation du français par les Ivoiriens. De ces particularités, certaines sont irrégulières et attestent probablement d'un processus en cours, d'autres, du fait de leur aspect continu et répétitif pourraient être considérés comme des éléments caractéristiques d'une norme endogène qui s'autonomise et qui n'hésite plus à transgresser les règles.

Mots clés : français, syntaxe, déterminant, verbe, variation.

Abstract

This paper presents a reflection on some syntactic peculiarities of written French in Côte d'Ivoire. In this country, in fact, written French has some syntactic variations which are gradually stepping away from the central French. The restructuring of the nominal determination and change of verbal valence are aspects that reflect the phenomenon of appropriation of French by the Ivorians. Of these features, some are irregular and probably attest to an ongoing process, others, because of their continuous and repetitive nature may be considered characteristic of an endogenous standard that is getting autonomous and do not hesitate to break the rules.

Keywords: French, syntax, key, verb, variation.

Introduction

Le français, comme toutes les langues, se présente sous des aspects diversifiés qui sont généralement abordés à travers le terme de variation, « malgré son évidente inadéquation, particulièrement nette pour la syntaxe et le discours » Gadet (2007 :1).

Si les variations phonologiques, phonétiques et lexicales paraissent aisément quantifiables comme éléments constitutifs d'un parler qui s'autonomise et se particularise, les variations syntaxiques, parce qu'elles s'opèrent pendant de longues périodes et touchent au cœur même du système linguistique, sont lentes et ne permettent pas toujours en synchronie, leur analyse systématique et différentielle par rapport au français central (Kouadio 1999 : 301).

Sur des points centraux de la syntaxe, le français de Côte d'Ivoire présente plusieurs aspects de différenciation qui tentent à le dissocier du français central, servant de norme de référence. En effet, dans ce pays où différentes variétés de français émergent du fait des divers modes d'appropriation du français par les locuteurs, le français de Côte d'Ivoire ne peut plus être tout à fait considéré comme une forme « subnormée », mais comme une forme endogène ayant ses caractéristiques et ses spécificités.

Quelles sont quelques unes des particularités syntaxiques du français de Côte d'Ivoire ?

Notre article évoque la question et va essayer d'y répondre en s'intéressant à la syntaxe du déterminant et celle du verbe, afin d'éclairer les différents sens que certains d'entre eux peuvent prendre en fonction des situations. Le corpus que nous analyserons, dans le cadre de cet article, indique que nous nous intéresserons au français écrit par des Ivoiriens.

1. Le système de détermination en français écrit de Côte d'Ivoire

Le français tel qu'il est vécu en Côte d'Ivoire, notamment dans sa forme écrite, se distingue du français hexagonal, qui sert toujours de référence dans ce pays, mais dont la pratique s'amenuise. Différents usages du français émergent, plus en fonction de la situation de communication que de la situation sociale des locuteurs.

Une des caractéristiques du français écrit par les Ivoiriens a trait au système de détermination du nom. Le déterminant se définit formellement en français standard, comme l'item qui précède le nom, lorsque celui-ci a un rôle syntaxique dans la phrase.

En français central, en effet, les déterminants sont la plupart du temps indispensables pour donner la possibilité à un nom de figurer dans un énoncé. Ils participent ainsi à l'actualisation du

nom c'est-à-dire qu'ils assurent ainsi son passage de la langue dans le discours tout en construisant avec lui des expressions référentielles pour désigner des occurrences particulières de la notion qui lui lexicalement attachée. On empruntera à Gross (1977 :45), la classification des déterminants selon qu'ils peuvent ou non se combiner directement avec le substantif. En effet, pour Gross, « *lorsqu'un élément classé dans les déterminants apparaît à droite, il change de sens et de fonctionnement, et devient un modifieur, comme certains* :

Exemple : Certains hommes ; une réussite certaine. Déterminants et modifieurs sont en pareil cas des homonymes».

Selon Tamine- Gardes (1985 : 44), la définition du déterminant ne prend en compte que la position sujet, car il est fréquent qu'en position de complément, directe ou prépositionnel, un substantif soit seul ou accompagné seulement d'un modifieur (*porter attention, à petits pas*). La classification des déterminants opérée par Gross (1977 :44) regroupe les emplois recensés traditionnellement, mais elle y adjoint un certain nombre d'éléments qui ne sont ordinairement pas analysés comme déterminants, en particulier des éléments qui comprennent eux-mêmes un substantif et un déterminant. Par exemple, *cette sorte de*, où c'est bien tout ce groupe qui permet au substantif de fonctionner comme sujet.

Cette sorte d'arrangement me convient tout à fait.

La catégorie des déterminants est donc peu cohérente sur le plan formel et sémantique, mais très cohérente sur le plan du fonctionnement.

Il y a toutefois des cas, en français standard, notamment dans l'emploi des noms propres, où le déterminant peut figurer dépourvu de déterminant. Mais cet emploi, comme le fait remarquer Kouadio (1999 : 303) est soumis à certaines restrictions. C'est notamment ce que l'on peut observer dans les locutions telles que *se mettre en mouvement, prendre fait et cause, prendre patience, avoir peur, avoir faim, faire connaissance avec une personne, etc.* où l'absence de déterminant a pour effet de supprimer l'existence du syntagme nominal.

En français ivoirien courant, le système de détermination du nom se rapproche du français standard, avec la survivance de quelques phénomènes du français populaire ivoirien. Seulement, en se fondant sur un corpus de séquences relevées dans des productions écrites d'élèves et d'étudiants, dans des slogans publicitaires, dans la presse et dans des écrits littéraires, on note actuellement une tendance, à une restructuration dans l'usage des déterminants se traduisant notamment par l'absence de déterminant ou déterminant zéro . La fréquence de ces emplois révèle

qu'il s'agit d'un phénomène de plus grande ampleur, n'ayant plus que peu de similitudes avec le français standard.

En voici quelques exemples :

- **Tôle, c'est pas tôle** (Slogan publicitaire de l'entreprise Métalivoire, grand fournisseur de tôle aluminium à Abidjan) (Une façon de dire qu'il y a de bonnes tôles, celles qui durent marquées des 5 étoiles de Métalivoire, et les autres).

Ces exemples abondent également dans la littérature

Micheline Coulibaly dans son roman *Embouteillage* rapporte un proverbe assez courant en français de Côte d'Ivoire, sans rétablir le déterminant avant le nom :

Cabri mort n'a pas peur du couteau (*Embouteillage*, 1993, p. 68)

La phrase suivante dans *L'envol des tisserins* de Paul Akoto Yao présente également une omission du déterminant :

- Koly, quant à elle, avait accepté par philosophie cette philosophie où elle réduite à **procréation** circonstancielle (Akoto, 1986, 45).

Ce type de construction apparaît également dans la presse

- Rien que cela méritait **fête** et les populations d'Assikoi et du canton Annapé sont sorties nombreuses. (N.V. du 15/11/ 2012)
- **L'Asec a refusé match** « (Presse, N.V. du 14/ 12/ 2009)
- **Ya pas match** (C'est gagné d'avance) (L.S du 13/11/2013)
- **Ya pas pardon** (Il n'y a pas de possibilité de faveur) (N.S. 11/07/2012)

On remarquera dans ces exemples que les noms sont dépourvus de déterminants. En effet, le statut du déterminant, ou le caractère obligatoire qu'il a en français standard, ne s'applique pas en français de Côte d'Ivoire. Dans les énoncés «*Rien que cela méritait fête*», «*l'Asec a refusé match*», «*ya pas match*», «*ya pas pardon*», «*elle est réduite à procréation circonstancielle*», le nom dépourvu de déterminant n'apparaît pas en position de sujet, mais plutôt en position de complément.

On pourrait également comme le fait remarquer Kouadio (1999 :303) évoquer l'analogie avec l'expression *mettre pied à terre* pour expliquer l'absence de déterminants dans ces constructions. C'est une possibilité, mais les explications d'ordre analogique ne sauraient suffire pour rendre compte de ces faits syntaxiques. On semble assister, en français écrit en Côte d'Ivoire, à une sorte de reconstitution d'un autre système d'actualisation fonctionnant sur une base syntaxique et sémantique distincte de celui du français standard, mais assez proche de celui des langues du

substrat. Sans vouloir être exhaustif sur l'absence du déterminant, on note que la possibilité d'effacer le déterminant est un procédé très répandu en français de Côte d'Ivoire.

Une autre caractéristique du français écrit en Côte d'Ivoire est relative à la syntaxe du verbe.

2. Quelques phénomènes d'alternance dans la syntaxe du verbe

Dans la syntaxe du verbe divers phénomènes d'alternance sont observés. Nous nous intéresserons ici à la possibilité d'omission du complément prépositionnel et non prépositionnel très répandue en français de Côte d'Ivoire.

Rappelons qu'en français standard, la valence d'un verbe se définit par la construction la plus longue, avec tous ses actants possibles. La possibilité d'omission ou, au contraire, le caractère obligatoire de la complémentation donne, en outre, un profil particulier à chaque verbe.

L'emploi absolu du verbe se rencontre lorsque l'objet non réalisé (prépositionnel ou non prépositionnel) a un référent générique ou non pertinent.

Selon Boutin (2002 :169), le français de Côte d'Ivoire exploite largement les possibilités d'emploi sans complément du français standard. C'est d'ailleurs ce que l'on peut observer dans des écrits d'élèves du secondaire du genre :

Si tu lui donnes une mangue, il mange. (Elève du secondaire, 5^{ème})

- Awa n'a pas encore préparé les ignames, mais elle va préparer (Elève du secondaire, 4^{ème})
- Est-ce que tu as rempli le réservoir? – J'ai rempli. (Elève du secondaire, 3^{ème})
- Yao doit porter sa chemise, et puis il ne veut pas porter. (Elève du secondaire, 1^{ère})

Ce type de construction apparait également dans la presse :

- Des voies pour que des négociations s'ouvrent avec le Front Populaire Ivoirien, comme le Président de la République a lui-même annoncé. (S.I.) 12. 10. 2012
- Des moyens seront dégagés pour dédommager les victimes de la crise comme prévoit la CDVR (N.S. 24/09/2013)

On peut aisément observer dans ces phrases que la non-réalisation de l'objet donne au procès la généralité la plus grande possible. De tels emplois absolus se développent en français standard, et le phénomène n'est donc pas spécifique au français de Côte-d'Ivoire.

Comme le souligne Boutin (2002), en français de Côte d'Ivoire, les constructions prépositionnelles sont, en règle générale, plus libres qu'en français de France. Ainsi, un complément peut être omis, comme un complément non- prépositionnel, dans le cas où il est ailleurs dans le contexte.

En français de France, un certain nombre de verbes à construction prépositionnelle (*habiter, ressembler, assister, prendre part, appartenir*) ne peuvent s'employer sans complément (Franckel 2006 :158). Or, ces mêmes verbes, peuvent avoir un complément absolu en français de Côte d'Ivoire si le complément n'est pas restituable par le contexte ou la situation. Ainsi, ces verbes construits avec un complément prépositionnel obligatoire en français de France, peuvent être construits sans complément en français de Côte d'Ivoire. C'est ce que l'on peut observer dans ces écrits d'élèves du secondaire que cite Boutin.

Est-ce que ta mère habite toujours à Bassam ? – Elle habite toujours.

Yao ressemble à sa mère ? – Il ressemble

Yao a assisté au match ? Il n'a pas assisté

Cette moto n'appartient pas à Ali ? – Si elle appartient !

Ce type de phrase peut être observé dans toutes les variétés du français de Côte d'Ivoire.

3. Constructions transitives et intransitives

Les constructions transitives et intransitives obéissent à certaines contraintes en français de Côte d'Ivoire. Ces contraintes permettent notamment de différencier des verbes qui ont une même morphologie, mais un sens et une syntaxe différents.

En français de France, selon Jean Paul Boons et al (1976 :62), les constructions transitives et intransitives présentent une possibilité d'emploi absolu, lorsque les compléments ne sont pas obligatoires dans la construction.

Ce contexte diffère de celui des verbes à constructions intransitives qui n'acceptent aucun complément spécifique, comme :

FF : *Le bateau coule* (Boons et al, 1976 :62)

FF : *Pierre klaxonne*

Un exemple d'emploi absolu est celui du verbe *hériter*, construit ordinairement avec une complémentation.

FF : *Depuis que Paul a hérité, son train de vie a notablement changé* (Boons et al 1976)

FF : *Paul a hérité (ce buffet) (de sa grande- tante)*

Pour Boutin (2002 :165), lorsque tous les compléments sont omis, la sous-structure obtenue représente un emploi absolu du verbe *hériter*. Les compléments prépositionnels peuvent aussi parfois être omis. C'est ce que l'on peut observer dans l'exemple:

FF : *Guy (parle + ment) (E + à Eve)* (Boutin 2002 : 165)

Selon Boons et al (1976), tous les verbes en français de France ne sont pas susceptibles d'emploi absolu. Ils citent un petit nombre de verbes qui n'admettent pas de construction absolue comme :

FF : *Guy ressemble (*E + Yves)*

FF : *La maison avoisine (*E + le lac)*

FF : *Guy habite (*E + cette maison)*

Pour les autres verbes, « l'acceptabilité de la sous – structure pourra dépendre du contexte textuel ou situationnel supposé où est prononcé la phrase de l'aspect, de la présence d'un adverbe etc. ». (J.P. Boons et al 1976 : 63).

En français de Côte d'Ivoire, notamment dans la forme écrite, on note des modifications au niveau de la construction du verbe. Les verbes changent ainsi de transitif à intransitif, de transitif indirect à transitif direct. Ces changements étant parfois consécutifs à l'omission ou à la confusion de prépositions.

S'agissant des constructions qui passent de la transitivité à l'intransitivité, on note, en français de Côte d'Ivoire, qu'un certain nombre de verbes connaissent un emploi absolu, c'est-à-dire sans complément d'objet. C'est, par exemple, ce que l'on peut observer dans certains emplois du verbe *pouvoir* dans des énoncés extraits de la presse ivoirienne.

*Est-ce que Ouattara **peut**, face aux problèmes des Ivoiriens ?* (N.V. 14 /08/ 2012) (Ouattara est-il capable de trouver des solutions aux problèmes des Ivoiriens ou Ouattara a-t-il les moyens ou les ressources pour répondre aux attentes des Ivoiriens ?).

*Si Gbagbo **pouvait**, le pays n'en serait pas là ?* (L.P. 8 /12/ 2010) (Si Gbagbo était capable de faire quelque chose, le pays n'en serait pas là).

Ce type de constructions peut-être observé avec le verbe *échanger*, dans le sens d'échanger des points de vue ou débattre d'un problème, mais également avec les verbes *regretter* et *fêter*. (Kouadio 1999 :308).

*C'est donc au sein de quatre ateliers : l'enfant et son milieu (...) enfin droit et devoir de l'enfant que les animateurs **échangent*** (LV 06/06/1995)

*Elle commençait à **regretter*** (Etudiant, Licence) (Elle commençait à avoir des regrets).

*On **fêta*** (Elève du secondaire, 5^{ème}) (On fit la fête).

En français de Côte d'Ivoire, on observe parfois des verbes qui passent du transitif indirect au transitif direct. C'est ce que l'on peut voir dans les exemples suivants :

*Konian frappa **la** porte de sa maison* (Maurice Bandama, 1982, 67).

*Le génie **la** interdit de toucher laalebasse* (Elève du secondaire, 5^{ème}).

Cette construction est le plus conséquence de l'omission des prépositions *à* et *de* :

Il ne faut pas tromper ou mentir quelqu'un (Elève du secondaire, 2nd)

Il ordonna tout le groupe de se mettre en rang (Elève du secondaire, Terminale)

C'est le neveu qui hérite l'oncle (Elève du secondaire, 3^{ème})

*Tous décidèrent **à** marier avec lui la plus belle fille du village.* (Etudiant, Licence 1).

Dans l'énoncé « *Tous décidèrent **à** marier avec lui la plus belle fille du village* », *décider à* est le résultat probable de la confusion entre *se décider à* et *décider de*.

Conclusion

Le français de France et celui de Côte d'Ivoire, ont des éléments en commun et une part d'éléments spécifiques. Le français ivoirien, tel qu'on l'appelle couramment en Côte d'Ivoire, se compose des variétés de français plus ou moins éloignées du français de France ou qui ont cette marque aux yeux des locuteurs, allant des variétés populaires et courantes aux variétés utilisées par les élèves, les étudiants, les journalistes, les enseignants ou les écrivains. Cette dénomination inclut aussi le nouchi, de plus en plus assimilé à une variété du français ivoirien. Plusieurs de ces variétés sont normalement intégrées à la grammaire interne d'un même locuteur et se présentent dans un même corpus.

Le français écrit, en Côte d'Ivoire, comporte un certain nombre de variantes syntaxiques qui l'éloignent progressivement du français central. La restructuration du système de détermination nominale, notamment l'omission du déterminant, et le changement de la valence verbale, avec possibilité d'omission de complément prépositionnel et non prépositionnel, sont des traits caractéristiques du français ivoirien.

Bibliographie

BOONS, Jean Pierre et al (1976), *La structure des phrases simples en français, constructions intransitives*, Genève, Droz, 378p.

BOUTIN, Akissi Béatrice, (1998), *Quelques variantes syntaxiques du français en Côte d'Ivoire*, Mémoire de DEA, GRENOBLE III, Université Stendhal

BOUTIN, Akissi Béatrice (2002), *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université Grenoble 3.

CANU Alain et al (1973), *Français écrit et parlé dans le second degré*, ILA, Abidjan, Université d'Abidjan.

FRANCKEL, Jean Jacques (2006), « Constructions prépositionnelles des verbes en français », *Constructions verbales et productions de sens*, Presses Universitaires de Franche- Comte

GADET, Françoise (2007), « La variation de tous les français » in LINX, Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

GARDES-Tamine, Joëlle (1985), « Introduction à la syntaxe : le groupe nominal », *L'information grammaticale*, vol.24, pp. 44- 47

GROSS, Maurice (1977) *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, Paris, Larousse, 256p.

KOUADIO, N'Guessan Jérémie (1999), « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », *Langues*, Vol. 2